

# COMPTE RENDU MISSION TRAVAUX

juin 2021

**Sadibou Coly, Marc Zablotski, Martine Aygalin**



**1/PRESENTATION**

**2**

**2/DAKAR PROJET LUEUR D'ESPOIR CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE**

**3**

**3/DJONGOL, NGONIAM PROJET LUEUR D'ESPOIR**

**4**

**4/ BALANDINE PROJET LUEUR D'ESPOIR**

**6**

**5/NIANKITTE**

**6**

**6/DIABOUDIOR**

**7**

**7/DIACOYE BANGA**

**8**

**8/BAÏLA**

**8**

**9/KATINONG**

**10**

**10/CONVENTION NIANKITTE PUIITS**

**11**

**11/CONVENTION NIANKITTE MEUBLES**

**12**

**12/CONVENTION DIABOUDIOR BLOC DE SANTE**

**13**

**13/COMPTE RENDU VISITE DIABOUDIOR**

**14**



## 1/Présentation

Comme lors de la mission de janvier 2021, le but principal de notre venue au Sénégal était principalement de faire le point sur l'avancement du projet Lueur d'Espoir en rencontrant les autorités sénégalaises à Dakar et la population à Diongol. Concernant l'autre volet du projet Lueur d'Espoir à savoir l'installation d'un SHS à la maternité de Balandine, nous avons pu discuté avec l'infirmier chef de poste et la sage femme afin de recueillir les informations nécessaires aux étudiants de l'IUT de VILLE d'AVRAY (projet en partenariat) pour préparer un éventuel voyage.

Nous avons profité de notre voyage pour faire le point sur les projets des communes en cours et futurs.

A Diaboudior (village partenaire de la commune de Tacoignières), nous avons pu vérifier que les travaux étaient terminés. Néanmoins nous avons fait des remarques sur l'entretien du site et leur avons demandé d'être vigilant quant à la protection du bloc de santé et au nettoyage des différents bâtiments, ce que nous vérifierons lors de notre prochaine visite. Nous avons signé une convention avec le village.

A Niankite (village partenaire de la commune de Dammartin), le puits réhabilité est toujours en état de fonctionnement, les meubles fournis au CEM sont utilisés par les élèves. En janvier 2021, nous avons remarqué que certaines tables présentaient un défaut de stabilité. L'entrepreneur s'est engagé à y remédier. Une convention a été signée avec le village. Le système solaire fonctionne encore.

A Diacoye Banga, Marc zablotzki leur a annoncé que Kassoumai78 leur avait peut-être trouvé un partenaire. Les travaux à réaliser concerne la réhabilitation de la distribution d'eau et la réfection des bâtiments du bloc santé. Le système solaire fonctionne toujours.

A Katinong, la case de santé est bien entretenue. Certaines remarques ont néanmoins été faites. Le système solaire et le pompage solaire fonctionnent toujours.

A Baïla, le projet des décortiqueuses n'est toujours pas soldé, ceci étant du à la défaillance de l'artisan qui n'a pas livré la batteuse mais a remboursé pratiquement la totalité de ce qu'il devait à Kassoumia78. Nous avons rencontré le principal du collège concernant le projet que Philippe Seray veut monter.

Pour plus de détails, se reporter aux paragraphes de la table des matières.

## 2/Dakar projet Lueur d'Espoir centrale photovoltaïque

Pour rappel, nous sommes en contact avec l'ASER depuis presque 5 ans. Nous avons déposé les documents demandés à savoir l'étude réactualisée (définissant entre autre les besoins énergétiques), le business plan et le document de présentation du projet. Nous avons obtenu la validation du contenu du projet par l'ASER avec laquelle nous avons signé une convention en 2019.

Nous avons accusé ensuite un retard des autorités sénégalaises dû à la refonte de leurs lois régissant les installations de production d'électricité sur le territoire sénégalais. Un GIE (groupement d'intérêt économique) constitué de membres de Diongol et Ngoniam a été créé. Des statuts et un règlement ont été déposés pour une inscription au registre du commerce. Ceci a été demandé par les autorités sénégalaises qui ne peuvent attribuer un contrat de concession et une licence d'exploitation qu'à une personne physique ou morale de droit sénégalais.

Nous avons reçu en avril 2021 le contrat de concession et le cahier des charges concernant la l'exploitation de la centrale (suivi de l'exploitation par la CRSE et l'ASER). Nous avons fait des commentaires pour que ces documents soient en accord avec le dossier déposé auprès de nos partenaires financiers. La CRSE a également demandé de compléter un document Excel « modèle tarifaire » permettant de déterminer les conditions de vente de l'électricité.

A Dakar en juin 2021, nous avons rencontré la CRSE en présence de Mme Sylla de l'entreprise ERC. La CRSE nous a informé n'avoir reçu le dossier de notre projet qu'en novembre 2020, dossier transmis par l'ASER. Ils ont donc commencé à travailler sur le modèle tarifaire et nous ont promis de le finaliser pour fin juillet 2021. Effectivement il a été transmis à l'ASER et validé début août.

Nous avons également rencontré M. Dieme de l'ASER toujours en présence de Mme Sylla qui est d'ailleurs leur interlocuteur car elle se trouve également à Dakar. Nous avons demandé une justification des retards accumulés pour l'obtention des documents contractuels.



M. Dieme nous a expliqué que le retard était dû à une refonte de leurs modèles de concession. Ils ont travaillé sur un nouveau modèle ERD et ont donc délaissé tous les dossiers de concession ERIL (notre cas). Ces dossiers étaient bloqués au ministère.

Fin septembre 2021, nous avons eu une information émanant des autorités sénégalaises qui va faire prendre un peu plus de retard au projet. Le tarif de l'abonné va être fixé mais les populations vont bénéficier d'une compensation de l'état, ce qui n'avait pas été pris en compte par l'ASER dans le dossier initial. Elle doit rédiger l'annexe qui fixe les modalités de paiement pour que la CRSE fasse évoluer le dossier en conséquence.

### ***3/Djongol, Ngoniam Projet Lueur d'Espoir***

Après nous être rendus sur le site de la centrale, nous avons rencontré la population à Ngoniam puis à Diongol.

#### **3-1 Rencontre à Ngoniam**

Nous avons présenté l'état d'avancement du projet d'installation de la centrale photovoltaïque.

Lors de notre venue en janvier 2021, la responsable des kits de lampes rechargeables



à Ngoniam nous avait fait

part d'un problème à savoir qu'elle avait trouvé les câbles de rechargement sectionnés à priori par des souris. En juin 2021, nous avons apporté un faisceau de câbles que l'électricien Moussa Gassama a remplacé. L'achat a pu se faire grâce à la participation des villageois de 15 % des recharges (versé à Kassoumai78). Nous leur avons demandé d'être vigilants quant au matériel. Ils nous ont assuré que cela ne se reproduirait plus. Certaines lampes ne fonctionnent plus, d'autres lampes ont un problème d'interrupteur.



## 3-2 Rencontre à Diongol

### Etat d'avancement du projet

Joseph Diatta coordinateur du projet a présenté l'état d'avancement du projet, à savoir que le contrat de concession et le cahier des charges étaient toujours en élaboration auprès des autorités sénégalaises. Nous avons insisté sur le fait que le chef du village, les membres du GIE ne devaient pas signer des documents sans en avoir informé Kassoumai78 et Joseph Diatta.



### Logement du gardien

Nous avons abordé ensuite le problème du **logement du gardien** non prévu dans le devis. La population propose de le construire en banco et souhaiterait que Kassoumai78 finance quelques matériaux pour le crépi et la charpente. Ils doivent nous fournir un devis

### Accès au site de la centrale

Après l'hivernage, ils vont faciliter l'accès en détruisant les souches pour que les gros camions puissent passer facilement.

### Formation des acteurs de l'exploitation de la centrale

Les techniciens seront recrutés avec un certain niveau et seront formés par Mme Sylla (entrepreneur de la centrale) à laquelle ils devront en référer.

En ce qui concerne les membres du GIE, ils doivent bénéficier d'une formation informatique pour l'exploitation de la centrale. M. Loic Maillier va s'enquérir si cette formation ne peut pas se faire par les étudiants à l'Université de Ziguinchor.



Site de la centrale

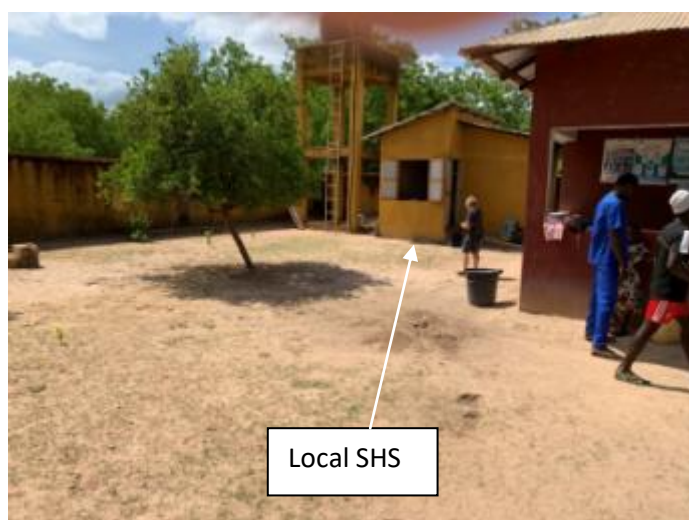
#### 4/ Balandine projet Lueur d'Espoir

Pour rappel, le projet lueur d'Espoir concernant Balandine était la réhabilitation de pompages solaires à la maternité et au poste de santé et l'installation d'un système solaire à la maternité.

M. Loic maillier souhaitait que l'on fasse l'inventaire des composants du SHS acheminés par Sadibou Coly à partir de l'Université de Ziguinchor. Ceci a été fait, tous les matériels ont été répertoriés par rapport au devis. Cependant, nous avons été informés que les 2 batteries avaient disparu lors du stockage à l'université qui a d'ailleurs entamé une procédure judiciaire. Ces batteries ont été recommandées et feront partie du prochain fret début octobre.

D'autre part, M. Loic Maillier nous avait demandé de récolter un certain nombre d'informations concernant le dimensionnement des lieux ce qui a été fait.

Pour information, un voyage avec les étudiants de l'IUT de Ville d'Avray est prévu en décembre 2021 (en attente des dernières autorisations). Leur mission sera à peu près identique à celle prévue en avril 2020. Les billets non utilisés en avril 2020 ont finalement fait l'objet d'un avoir auprès de la Compagnie Air Sénégal, avoir que nous avons obtenu en juin 2021 lors de notre séjour à Dakar, après de multiples relances.



#### 5/Niankitte

Le projet Niankitte-Dammartin consistait en la réhabilitation du puits de l'école élémentaire avec pose d'une pompe manuelle et la livraison de meubles au CEM. Les travaux ont été réalisés ce que nous avons pu constater en janvier 2021 (voir compte rendu mission travaux janvier 2021). Nous avons remarqué une certaine instabilité des tables ce que l'entrepreneur s'est engagé à résoudre. Nous avons signé deux conventions avec le village (voir en annexe). En juin 2021, nous avons



trouvé une table cassée. Le principal du collège s'est engagé à en financer la réparation.



Le système solaire fonctionne correctement à l'école élémentaire. Par contre les ampoules au niveau de la maternité grillent souvent. Ce problème sera vu lors de la prochaine maintenance solaire effectuée par Mme Sylla. Nous avons demandé au village qu'ils contribuent aux frais de maintenance.

Marc zablotzki a annoncé à Niankitte que Longnes se retirait du partenariat au profit d'un autre village.

Le dossier de fin d'activités a été envoyé à la commune de Dammartin.

## **6/Diaboudior**

Le projet Tacoignières-Diaboudior concernait la réhabilitation du bloc santé. En janvier 2021, les travaux étaient presque terminés et ont été réceptionnés en avril 2021 (voir compte rendu mission travaux de janvier 2021). En juin 2021, nous avons observé un manque d'entretien du site. Un compte rendu a été rédigé et signé par le chef du village et le président du comité de santé (voir en annexe). Certaines réparations seront prises en charge par l'entrepreneur. Une convention a également signée avec le village (voir en annexe). Pour information, un transformateur permettant d'apporter l'électricité a été installé à proximité du site.

Rem : nous avons rencontré le médecin chef de Bignona quant à la mis en place d'un infirmier sur le site. Il ne semblait pas au courant du projet de réhabilitation du poste de santé, ayant été nommé récemment. Il a demandé un historique des différentes actions entreprises avec l'ancien médecin chef.

## 7/Diacoye Banga

La population était réunie pour nous accueillir. Marc Zablotski leur a annoncé que Kassoumai78 leur avait peut-être trouvé un partenaire. En effet, Diacoye Banga n'a pas de partenaire et en réclame un depuis de nombreuses années.

Ensuite nous avons visité le bloc de santé et parcouru les travaux réalisés par l'entrepreneur Baboucar Coly suite à la chute d'un baobab sur la maternité. Il reste le faux plafond à poser lorsqu'il aura réussi à approvisionner la matière (travaux financés par



la mission travaux de Kassoumai78). D'autres travaux devraient être réalisés.

Un devis a été effectué et fourni à la CCPH. Néanmoins nous attendons que les premiers travaux soient terminés avant. La somme allouée par la CCPH inférieure au montant du devis ne suffira pas pour prendre en compte l'alimentation en eau du bloc de santé (à voir avec le futur partenaire) avec la réhabilitation des sanitaires.

Rem : pour plus d'informations se reporter au compte rendu de mission de janvier 2021

## 8/Baïla

### Projet des décortiqueuses :

Pour faire suite à la plainte déposée auprès du procureur de Ziguinchor concernant la non fourniture d'une batteuse à céréales, à ce jour, l'entrepreneur Abo Beye a remboursé 800 000 Fcfa puis 700 000 Fcfa. Ces sommes ont été déposées sur un compte ouvert à la CBAO au nom de Kassoumai78. ABO BEYE nous doit encore 203749 Fcfa qui devraient nous être restitués rapidement. Le commandant l'a confirmé à Marc Zablotski avant son retour vers la France

A Baïla, accueillis par les femmes de Baïla, nous avons visité le local des machines agricoles.



## Projets futurs :

### Projet Houdan/Baïla

La mairie de Houdan a émis le souhait de monter de nouveaux projets à Baïla avec une préférence pour la distribution de l'eau sur le village d'une part et la santé d'autre part. Nous en avons parlé à Sadibou Coly qui nous a confirmé que les priorités de la mairie de Houdan



étaient identiques à celles de la population de Baïla.

D'ailleurs l'UDB a contacté le directeur technique de l'OFOR (office des forages ruraux) qui connaissait déjà le problème du forage de Baïla. Celui-ci les a mis en relation avec un cabinet conseil d'ingénieurs hydrauliciens qui vont venir à Baïla pour faire un diagnostic du réseau et proposer des solutions.

### Projet classe EDSICA

Philippe seray souhaite qu'il y ait de nouveau une classe EDSICA. A sa demande, nous avons rencontré le principal du collège qui est très favorable à la proposition et est tout à fait d'accord avec le projet de plantation d'arbres fruitiers au sein du collège qui serait suivi par les élèves de la classe EDSICA et les collégiens de Baïla.



### Rencontre au poste de santé

L'infirmier du poste de santé de Baïla nous a fait part de ses difficultés financières causées par le manque de rentrée d'argent (appareil NFS en panne) et les factures de la SENELEC importantes (le système solaire ne fonctionne plus).

### Campement Lambita



Des améliorations ont été apportées pour un meilleur confort : carrelage au sol des chambres et ventilateurs fixés au plafond... la nourriture est variée et copieuse. Les gravats restants de l'ancienne case centrale ont été enlevés. Il reste le problème de l'eau (pratiquement jamais d'eau dans les salles de bain). Des réserves d'eau sont mises à disposition par le personnel du Lambita.

## **9/Katinong**

La case de santé est toujours bien entretenue. Quelques remarques ont été faites : robinet à remplacer dans la salle d'accouchement, faïences à nettoyer à la case de santé (pris en charge par Katinong). D'autre part, le disjoncteur différentiel saute (à voir lors de la prochaine solaire). Nous leur avons redemandé d'élaguer un manguier qui fait de l'ombre aux panneaux solaires et empêche le système solaire de fonctionner correctement.

# 10/Convention Niankitta puits



HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN  
KASSOUMAI 78

ASSOCIATION DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE  
CC DU PAYS HOUDANAIS - COMMUNE DE SUELLE

## Convention de mise à disposition de matériel entre le village de Niankitta et l'association Kassoumai78

Entre

Le village de Niankitta représenté par le chef de village Francis Sane  
Le directeur de l'école élémentaire Siméon Louis D. Diatta

Et

L'association Kassoumai78, représentée par Marc Zablotzki

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1 :** l'association KASSOUMAI 78 met à disposition à l'école élémentaire du village de Niankitta :

- 1 puits réhabilité équipé d'une pompe manuelle

**Coût total : 3 579 000 Fcfa**

**Article 2 :** Ce matériel est destiné à l'usage exclusif de l'école élémentaire afin d'en améliorer le fonctionnement. Il ne peut en aucun cas être modifié, sans l'autorisation de KASSOUMAI78.

**Article 3 :** l'entretien du matériel sera à la charge du village.

**Article 4 :** le matériel usé, cassé ou détérioré devra être présenté à l'association afin qu'elle envisage éventuellement son remplacement.

Une copie de ce document sera remise à M. Daouda Goudiaby maire de Suelle.

<sup>trois</sup>  
Fait en quatre exemplaires le

Le chef du village Aba Diédhin Af et le directeur de l'école élémentaire Boubacar Traoré

L'association Kassoumai78  
**KASSOUMAI 78**  
Hôtel de Ville-78550 HOUDAN  
N° d'agrément 0781004222  
Siret: 533 304 7047  
Association reconnue d'Intérêt Général  
[www.kassoumai78.org](http://www.kassoumai78.org)

# 11/Convention Niankitta meubles



HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN  
KASSOUMAI 78  
ASSOCIATION DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE  
CC DU PAYS HOUDANAIS - COMMUNE DE SUELLE

## Convention de mise à disposition de matériel entre le village de Niankitta et l'association Kassoumai78

Entre

Le village de Niankitta représenté par le chef de village.....  
Le principal du CEM .....

Et

L'association Kassoumai78, représentée par Marc Zablotski

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1 :** l'association KASSOUMAI 78 met à disposition de l'école élémentaire du village de Niankitta :

- l'ensemble de meubles

**Coût total : 1 659 950 Fcfa**

**Article 2 :** Ce matériel est destiné à l'usage exclusif du CEM afin d'en améliorer les conditions de fonctionnement. Il ne peut en aucun cas être déplacé, prêté, vendu ou donné, sans l'autorisation de KASSOUMAI78.

**Article 3 :** l'entretien du matériel sera à la charge du village.

**Article 4 :** le matériel usé, cassé ou détérioré devra être présenté à l'association afin qu'elle envisage éventuellement son remplacement.

**Article 5 :** le non-respect des règles précitées ainsi qu'une mauvaise utilisation du matériel pourra entraîner une demande de restitution immédiate du matériel à l'association.

**Article 6 :** Dans le cas où le matériel n'aurait plus d'utilité pour le village, l'association se réserve le droit de le transférer sur un autre site..

Une copie de ce document sera remise à M. Daouda Goudiahy maire de Suelle.

Fait en quatre exemplaires le

Le chef de village

*Aba Diehio*  
*Ax*

le principal du CEM



L'association Kassoumai78

**KASSOUMAI78**  
Hôtel de Ville-78550 HOUDAN  
N° d'agrément 0781004222  
Siret: 533 304 7047  
Association reconnue d'Intérêt Général  
www.kassoumai78.org

## 12/Convention Diaboudior bloc de santé



HÔTEL DE VILLE - 76550 HOUDAN  
KASSOUMAI 78

ASSOCIATION DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE  
CC DU PAYS HOUDANAIS - COMMUNE DE SUELLE

### Convention de réhabilitation du bloc de santé entre le village de Diaboudior et l'association Kassoumaï78

Entre

Le village de Diaboudior représenté par le chef de village Insa Sambou

L'ICP .....  
Le comité de développement sanitaire représenté par son secrétaire Abamadou Sambou

Et

L'association Kassoumaï78, représentée par son président Monsieur Marc Zablotzki

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1 :** la commune de l'acquières a confié à l'association KASSOUMAI78 la réhabilitation du bloc de santé de Diaboudior pour un

**montant de: 6 089 383 Fcfa**

**Article 2 :** l'entretien des bâtiments sera à la charge du comité de développement sanitaire et de l'ICP. Une partie des bénéfices sera affectée à la maintenance des bâtiments.

**Article 3 :** le non-respect de la règle précitée aura une incidence sur une continuité éventuelle des projets.

Une copie de ce document sera remise à M. Daouda Goudiaby maire de Suelle et au médecin chef du district sanitaire de Bignona.

Fait en quatre exemplaires le

Le chef du village

le comité de développement sanitaire

l'ICP

L'association Kassoumaï78



Insa Sambou

Abamadou Sambou

**KASSOUMAI 78**  
Hôtel de Ville-76550 HOUDAN  
N° d'agrément 0781004222  
Siret: 533 304 7047  
Association reconnue d'Intérêt Général  
www.kassoumai78.org

## 13/compte rendu visite Diaboudior

### Compte rendu de visite de Kassoumai78 au bloc de santé de

Diaboudior le 24/06/2021

Présents : Le secrétaire du comité de développement sanitaire, l'entrepreneur Baboucar Coly, Sadibou Coly, Marc Zablotski président de l'association Kassoumai78, Martine Aygalin mission travaux Kassoumai78

Lors de notre visite, nous avons pu constater que tous les travaux commandés à Baboucar Coly étaient terminés. Ces travaux avaient été réceptionnés le 2 avril 2021 par Sadibou Coly en présence du chef de village. Tout avait été jugé conforme (photos à l'appui transmises à Kassoumai78) sauf quelques serrures à remplacer.

Le 24/06/2021, nous avons constaté que les réserves mentionnées sur le procès verbal de réception ont été levées. Cependant nous avons été désagréablement surpris de voir que certains bâtiments avaient déjà subi des dégradations.

#### Nous exigeons :

- le nettoyage des latrines intérieures du poste de santé
- le nettoyage des latrines extérieures de la maternité (les portes tordues vont être remises en état par l'entrepreneur Baboucar Coly)
- le nettoyage des résidus des termites à la maternité
- la réfection du portail d'entrée et du portillon (à la charge du village) afin d'éviter toute intrusion extérieure de personnes et d'animaux.
- pour éviter toute intrusion dans les latrines extérieures, prévoir un petit portillon.
- remblayer autour des fosses sceptiques

Lors de sa venue en décembre 2021, Kassoumai78 s'assurera que ces demandes ont bien été prises en compte.

Kassoumai78 souhaite que les démarches pour l'affectation d'un ICP aboutissent le plus rapidement possible pour sécuriser le poste de santé.

Le chef de village      le secrétaire du comité de développement sanitaire



Hamadou Saméty

